



Qualité de Vie de la Borde

Bonne année 2024

n°114

Janvier
2024

Depuis une trentaine d'année, notre association se consacre aux enjeux liés à la qualité de vie à Montesson, dans les Yvelines, et les départements voisins. Nos missions consistent à œuvrer en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement, et du dynamisme économique, social, et culturel de notre quartier.

Nombreux sont les sujets* qui nous préoccupent.

Il est crucial de porter une attention soutenue aux impacts et notre engagement joue un rôle central pour préserver la cohérence du cadre de vie dans notre quartier.

- L'extension de Carrefour
- Les équipements publics : crèche, cabinet médical, accueil et restauration des élèves à F.Buisson et le centre culturel
- La sécurité routière : protection aux abords des écoles, signalisation et déplacements des PMR
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : construction d'environ 610 logements dont + de 50% seront des logements sociaux
- Entretien : places, trottoirs et végétation
- La charte de l'arbre
- le SDRIF-E 2040 avec l'enquête publique

*Consultez tous les dossiers ainsi que leur historique sur notre site internet en scannant le QR code ou sur www.qvlb-montesson.fr



Michel ANGERARD
22 rue Corneille

Christian BACHELET
40 avenue Messager

Jean-Henri BATMALE
27 av. Alfred de Musset

Serge FIEVET *
27 bis av. Henri Barbusse

Michèle KESSLER
13 avenue Léon Johnson

Guy MANCEL
2A av. Honoré de Balzac

Claude MOREL
7 rue de la paix

Jacques PERDEREAU
3 avenue Molière

Sophie SITBON *
180 rue Rouget de Lisle

Rémy VENOT *
55 Rue Corneille

**Membres du
bureau
(*nouveaux)**



Renouvelez votre adhésion ou rejoignez-nous pour soutenir notre initiative et prendre part à la vie de votre quartier

Les membres sont régulièrement informés de notre actualité.

Ecrivez nous à qvlb@qvlb-montesson.fr et visiter notre site www.qvlb-montesson.fr

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998 (en cours de renouvellement)

Association locale d'usagers au titre de l'article L.121-5 du Code de l'urbanisme. Arrêté N° 09-142/DDD du 28/10/2009
Siège social : 3 avenue Molière 78360 Montesson – tel : 01 39 13 07 11

ADHÉSION - ASSOCIATION QUALITÉ DE VIE DE LA BORDE

Nom : Prénom : Téléphone :

Rue : Adresse électronique :

Je verse ma cotisation 2024 : membre actif 8€ bienfaiteur 20€

Vous pouvez envoyer votre adhésion au Siège ou la remettre à un membre du bureau près de chez vous.